

RECOURS AUX SERVICES D'UN REPRÉSENTANT

Vous n'êtes pas obligé d'embaucher un représentant, le choix vous revient. Personne ne peut garantir l'approbation de votre demande. Tous les formulaires et les informations dont vous avez besoin pour soumettre une demande sont disponibles sans frais au www.cic.gc.ca.

Un représentant est une personne qui, moyennant rétribution (c'est-à-dire rémunération) ou pas, vous a fourni des conseils ou des directives à n'importe quelle étape du processus d'une demande. Après la soumission de votre demande, cette personne peut agir en votre nom auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) si vous la désignez pour vous représenter, et ce, en remplissant ce formulaire. Ceci inclut les demandes d'Entrée express. Vous pouvez avoir recours aux services d'un seul représentant par demande. Si vous désignez un représentant supplémentaire, le précédent ne sera plus autorisé à agir en votre nom et ne recevra plus de renseignements sur votre dossier.

Remarque: Vous devez utiliser ce formulaire pour désigner un représentant rémunéré on non rémunéré pour agir en votre nom auprès de CIC et de l'ASFC. Vous devez également utiliser ce formulaire pour : 1) aviser CIC si les coordonnées de votre représentant changent, 2) si vous désirez annuler la désignation de votre représentant actuel afin de vous représenter vous-même, ou 3) si vous désirez annuler la désignation de votre représentant actuel et en désigner un nouveau.

	Je : retire l'autorisation accordée au représentant. Remplir les sections A, C et D.						
SECTION A: RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR							
1.	Nom au complet Nom de famille Prénom(s)						
2.	Date de naissance	(AAAA-MM-JJ)					
3.	Si vous avez déjà présenté votre demande :						
	Nom du bureau où la demande a été présentée						
	Genre de demande (résidence permanente, prorogation du permis d'études, citoyenneté, etc.)						
4.	Numéro d'identification de Citoyenneté et Immigration Canada (si vous le connaissez)						
	Numéro de client ou identificateur-client unique (ICU)						
SECTION B: DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT							
	 J'autorise la personne suivante à me représenter et à traiter en mon nom avec Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada. Notez qu si un représentant est payé ou reçoit une compensation par une personne autre que vous, le demandeur, il sera alors considéré comme étant un représentant rémunéré. J'autorise Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada à communiquer à mon représentant des renseignements sur mon dossier ainsi que ceux de mes enfants à charge âgés de moins de 18 ans. La présente autorisation est prévue dans la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>. Je comprends que certains renseignements pourraient ne pas être communiqués s'ils sont visés par une disposition d'exemption prévue dans la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> ou la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>. Nom au complet du représentant Nom de famille Prénom(s) 						
6.	Votre représentant : (cocher une case)						
	n'est PAS RÉMUNÉRÉ et est : un membre de votre famille ou un ami membre d'une organisation non gouvernementale ou d'une organisation religieuse membre du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC), d'un ordre professionnel de juristes provincial ou territorial du Canada ou de la Chambre des notaires du Québec autre est RÉMUNÉRÉ ou sera RÉMUNÉRÉ et est un membre en règle :						
	du Conseil de réglementation des consultants en immigration du Canada (CRCIC)						
	Numéro de membre						
	d'un ordre professionnel de juristes provincial d	ou territorial du Canada					
	Quelle province ou territoire?						
	Numéro de membre						
	de la Chambre des notaires du Québec Numéro de membre						



7.	ordonnées de votre représentant					
	n de l'entreprise ou de l'organisation (s'il y a lieu)					
	Si votre représentant est un étudiant en droit, inscrivez le nom	de son avocat superviseur	Numéro de membre de l'association dont l'avocat supervise	ur est membre en règle		
	Adresse postale					
	Code postal					
	Numéro de téléphone Ind. du pays Ind. régional	Numéro				
	Numéro de télécopieur Ind. du pays Ind. régional	Numéro				
	En indiquant l'adresse électronique de votre représentant, vous autorisez, par la présente, Citoyenneté et Immigration Canada à transmettre des détails sur votre dossier ainsi que vos renseignements personnels à cette adresse électronique.					
8.	Déclaration de votre représentant					
 Je déclare que les renseignements fournis à la section B sont exacts, complets et corrects. Je reconnais et je conviens que je suis la personne désignée par le demandeur pour traiter avec Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des servir frontaliers du Canada au nom du demandeur ou du répondant. 						
	Signature du représentant					
	Date	(AAAA-MM-JJ)				
SEC	TION C : RETRAIT DE L'AUTORISATION ACCORDÉ	E AU REPRÉSENTANT				
	e n'autorise plus la personne suivante à me représenter, à obtenir des renseignements sur mon dossier ou à traiter en mon nom avec Citoyenneté et Immigration Canada t l'Agence des services frontaliers du Canada.					
9.	Nom au complet du représentant					
	Nom de famille					
	Prénom(s)					
	Nom de l'entreprise ou de l'organisation (s'il y a lieu)					
SEC	TION D: VOTRE DÉCLARATION					
10.	Votre déclaration					
			ulaire et sur toute autre demande jointe (le cas échéant) dé et obtenu des explications pour chaque point qui n'ét			
	Signature du demandeur					
	Date	(AAAA-MM-JJ)				
	Signature du conjoint ou du conjoint de fait pour une demande de parrainage					
	Date	(AAAA-MM-JJ)				

Avertissement! Fournir sciemment des renseignements faux ou trompeurs constitue une infraction grave.

Les renseignements fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et la Loi sur la citoyenneté et seront utilisés pour l'évaluation de votre demande conformément aux critères prévus dans la Loi. Ils seront conservés dans une banque de renseignements personnels indiquée dans Infosource. Ces informations peuvent être communiquées à d'autres organisations telles que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et tout gouvernement étranger aux termes d'accords ou d'ententes conclus en vertu de l'alinéa 8(2) de la Loi sur la protection des renseignements personnels. En vertu du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés et du Règlement sur la citoyenneté, elles peuvent être communiquées à un organisme chargé de régir la conduite des représentants, tel qu'un ordre professionnel de juriste provincial ou territorial canadien, la Chambre des notaires du Québec, le Conseil des consultants en immigration (CRIC). Par ailleurs, en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur l'accès à l'information, les personnes ont le droit de s'attendre à ce que leurs renseignements personnels soient protégés et d'y avoir accès. Il est possible d'obtenir plus d'information à ce sujet en visitant le site infosource.gc.ca. On peut aussi accéder à Infosource à partir des bibliothèques publiques du Canada.